

DEPARTEMENT DE
L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE CARCASSONNE

DOMAINE : 1

« Commande publique »

SOUS-DOMAINE : 1.1

« Marché public »

OBJET :

Acquisition d'une balayeuse de voirie

Le nombre de
conseillers
Municipaux en service
est de : 11

CONVOCATION C.M.

EN DATE DU :
21/05/2026

AFFICHAGE EN DATE

DU : 01/06/2026

PUBLICATION DE LA

PRESENTE EN DATE

DU : 01/06/2026

CERTIFIEE

EXECUTOIRE

PAR RECEPTION

PREFECTURE LE :

PAR PUBLICATION

LE :

PAR DELEGATION

LE :

(signature)

Prénom NOM

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

N° 2026/21

COMMUNE D'ISSEL

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal du 27 mai 2026 2024 à 20h30

Le Conseil Municipal de la commune d'ISSEL, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Henri POISSON, Maire,

Présents : Christophe BRUNEL, Myriam MECHRAOUI, Frédéric DAUVIN, Armelle DE RIVOYRE, Pierre DELPERIE, Régine SEJALON, Catherine COURSIERES, Denis DUPUY, Martine BETOURNE, Thierry ALIBEU

Absent s :

Secrétaire : Christophe BRUNEL,

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal le travail quotidien des agents techniques pour l'entretien de rues de la commune, notamment au niveau des herbes, mousses, feuilles et autres déchets, et l'absence d'utilisation depuis plusieurs années de produits chimiques.

M. DELPERIE, adjoint au maire, présente à l'assemblée diverses solutions pour s'équiper d'une balayeuse.

Solution 1 : balayeuse à l'avant du tracteur. Ce matériel représente un coût d'acquisition d'environ 10 000€ (balayeuse + équipement spécifique sur tracteur), mais le tracteur Fendt que possède la commune ne serait pas suffisamment puissant. L'acquisition d'un nouveau tracteur représenterait une dépense supplémentaire de 39 000 €.

Solution 2 : acquisition d'une balayeuse de voirie. Ce matériel, neuf, est estimé entre 60 et 80 000€.

M. DELPERIE présente la proposition de M. DUTREY, propriétaire d'une balayeuse, de marque Karcher, affichant seulement 4 000 km au compteur, et cédée au prix négocié de 13 500€, livrée. Quelques dépenses d'entretien seraient à prévoir (vérins, flexibles).

M. le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de se prononcer.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE,

APPROUVE l'acquisition d'une balayeuse d'occasion Karcher, auprès de M. DUTREY, pour un montant de 13 500 € TTC ;

AUTORISE le Maire à signer toutes pièces afférentes à cette acquisition.

ADOpte À L'UNANIMITE ;

VOTE CONTRE : 0.....

S'ABSTIENNENT ou S'ABSTIENT : 0.....


Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont, les membres présents, signé au registre.

La convocation du C.M. et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés conformément aux

Articles L.2221-7 et L.2121-7 du C.G.C.T.

A ISSEL, le 27 mai 2026

Le secrétaire de séance
Christophe BRUNEL



Le Maire d'ISSEL,
Henri POISSON